



L'APPRENTISSAGE

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



unimes
UNIVERSITÉ



L'INSTITUT
agro Montpellier



Université
Perpignan
Via Domitia



SOMMAIRE

- Le contrat d'apprentissage
- Les particularités
- Le calendrier d'alternance
- Pourquoi choisir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ?
- La rémunération
- Quelles démarches ?
- Les infos utiles

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

○ **Pour qui ?**

Les étudiants de moins de 30 ans à la signature du contrat (sauf dérogations)

○ **La mixité**

L'alternance contribue à l'égalité entre femmes et hommes et favorise l'ouverture de tous les métiers en atténuant les stéréotypes de genre

○ **La situation de handicap**

les personnes en situation de handicap peuvent accéder au contrat d'apprentissage sans limite d'âge et peuvent bénéficier d'aménagements à la compensation du handicap à l'université et sur le lieu de travail

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Qui sont les employeurs concernés ?**
Tous les employeurs de droit privé ou public domiciliés en France (métropole et DOM) : collectivités territoriales, EPIC, entreprises de travail temporaire, associations Loi 1901, groupements d'employeurs, professions libérales
- **Quel type de contrat ?**
CDD entre 6 mois et 3 ans selon la formation préparée, ou CDI

LES PARTICULARITÉS DU CONTRAT

- L'apprenti a le double statut : **étudiant et salarié**
- Le contrat peut être signé **3 mois avant la date de rentrée**
- Durée de travail de **35h/semaine**
- Période d'essai de **45 jours en entreprise**
- Droit aux **congés payés et aux avantages** prévus par l'entreprise pour ses salariés (mutuelle, tickets resto...)
- Préparation du même diplôme qu'un étudiant classique mais **suivi particulièrement encadré**. Tuteur pédagogique (cours) + Maître d'apprentissage (entreprise)



CALENDRIER D'ALTERNANCE



**DÉMARRAGE
3 MOIS
AVANT POSSIBLE**

RENTRÉE

Calendrier de votre formation à récupérer auprès du CFA ou de votre responsable pédagogique

FIN DE CONTRAT & SOUTENANCE

POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR?



○ Pour l'employeur

- Recrutement de jeunes opérationnels qui développent leurs connaissances, se forment aux métiers, services et produits et renouvellent des compétences au sein de l'entreprise
- Investissement sur du long terme car **véritable phase de pré embauche**
- **Allègement des charges sociales** (calcul de coût possible sur demande)
- **Aides financières spécifiques** (exceptionnelle, embauche d'un apprenti en situation de handicap,...)

POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR?

 Pour vous



Diplôme
d'excellence



Expérience
professionnelle



Salaire



Plus de chances
de trouver rapidement un emploi



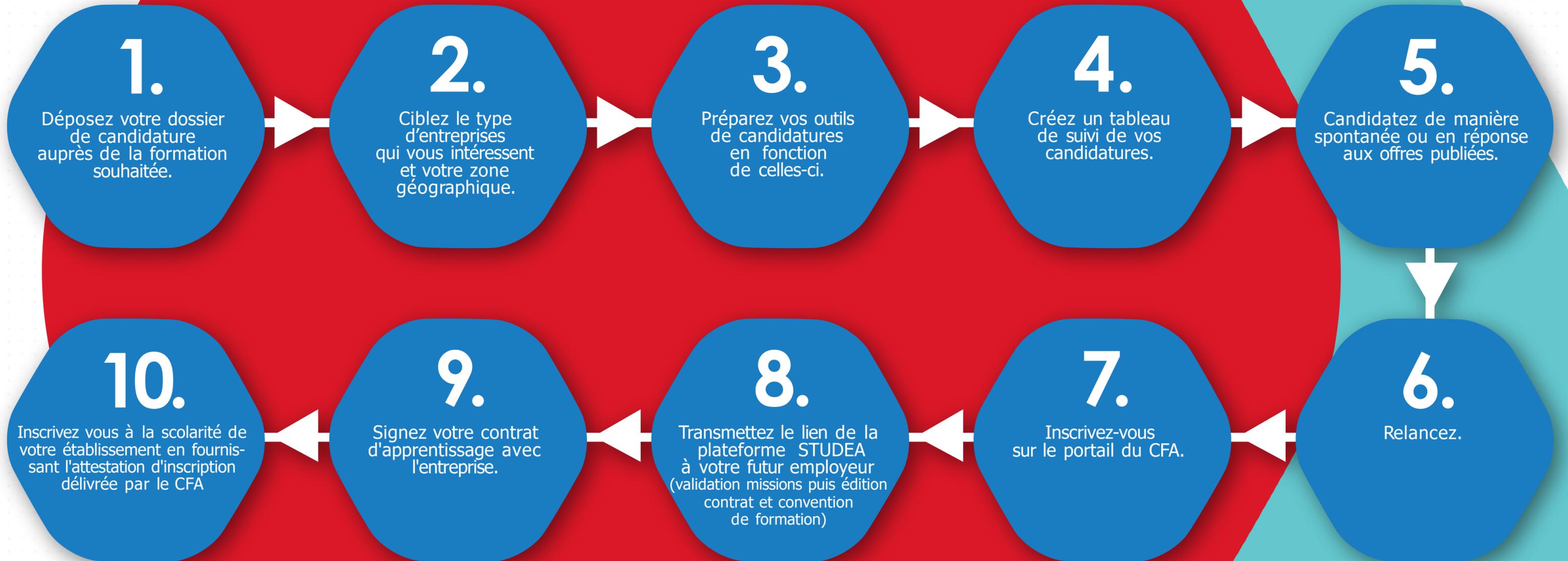
LA RÉMUNÉRATION

SMIC MENSUEL AU 01/01/2024 : 1 766,94 €

Age	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année
Moins de 18 ans	27% du SMIC* 477,07 €	39% du SMIC* 689,11€	55% du SMIC* 971,82 €
18 à 20 ans	43% du SMIC* 759,78 €	51% du SMIC* 901,14 €	67% du SMIC* 1183,85 €
21 à 25 ans	53% du SMIC* 936,48€	61% du SMIC* 1077,83 €	78% du SMIC* 1378,21 €
26 à 29 ans	100% du SMIC* 1766,94 €		

*ou du salaire minimum conventionnel (SMC) dans la branche professionnelle correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable que le SMIC.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOUS ?



LES INFOS UTILES

○ Logement

- CAF (prime d'activité)
- Mobili-Jeune
- Habitat Jeunes Montpellier
- **VIA HUMANIS** : aide à la recherche d'un logement + 100€/mois cumulables CAF (entreprises privées)
Résidence Sud@lternance du CROUS de Montpellier

○ Transport

- Tarifs préférentiels : SNCF, transports en commun agglomération
- Aide au Permis de conduire de 500€ (sous conditions)



Crous Montpellier Occitanie
Résidence Sud@lternance

Des logements tout confort adaptés à la formation en alternance

100 studios spacieux de 19 m² équipés de kitchenettes et de cabines sanitaires
+ de nombreux services inclus

90€ la semaine TCC
360€ le mois TCC

PAYEZ UNIQUEMENT LE TEMPS D'OCCUPATION* DE VOTRE LOGEMENT!
* déduit en fonction de votre calendrier de formation et de la durée de la résidence.

ÉQUIPEMENTS
- Chauffage individuel
- Mobilier : table, chaise, bureau...
- Kitchenette : réfrigérateur, micro-ondes, plaque vitro-céramique, évier, vaisselle et ustensiles de cuisine

ÉQUIPEMENTS EN OPTION (KITS PAYANTS)
- Kit literie : drap, housse, couette, housse de couette, taie d'oreiller
- Kit linge : drap de bain, serviette, tapis de bain, torchon
- Kit produits d'entretien

LOCALISATION
Au nord de Montpellier, dans le quartier du Plan des Quatre Seigneurs. La résidence est en plein cœur du campus de l'IUT de Montpellier-Sete dans un cadre verdoyant exceptionnel. Possibilité de parking à proximité de la résidence.
Adresse : Rue du Monte Cinto 34090 Montpellier

TRANSPORTS
Tramway ligne 1, arrêt Occitanie
Bus lignes 6, 23 et 26, arrêt Occitanie

RESTAURATION SUR PLACE
Cafétéria proposant un large choix de produits chauds et froids à prix social ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 17h.

PENSEZ-Y !
AIDES AU LOGEMENT
Garant, caution, aides au loyer... Vous pouvez bénéficier d'aides à l'installation dans votre logement selon certaines conditions. Pour connaître vos droits, contactez-nous sur www.alternantactionlogement.fr

COMMENT DEMANDER ?
Envoyez un mail à alternantactionlogement@iut-montpellier.fr avec votre attestation de formation en alternance.
COTATIÈRES D'ATTRIBUTION : Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en alternance.

ALLOCATIONS FAMILIALES

AIDE MOBILI-JEUNE

HABITAT JEUNES Montpellier

ViaHumanis
Changeons la mobilité

CONTACT

Service développement de l'apprentissage

04 34 43 2130

cfa-ensuplr-da@umontpellier.fr

www.ensuplr.fr

Merci de remplir la feuille d'émargement
en ligne en flashant le code suivant :

